

# PARTAGE 94

Maison des Réseaux  
40 avenue de Verdun  
94000 CRÉTEIL

☎ 01 45 17 57 83 📠 01 45 17 57 16  
partage94@chicreteil.fr

Lundi à Vendredi 9h-17h30



## Réseau de Santé

Oncologie – Gériatrie – Soins palliatifs

Regroupement de professionnels de santé  
qui s'engagent à garantir une prise en charge de qualité

**S'unir pour agir ...**

### TERRITOIRE EST du VAL-DE-MARNE

- Alfortville
- Boissy-Saint-Léger
- Bonneuil-sur-Marne
- Bry-sur-Marne
- Champigny-sur-Marne
- Chennevières-sur-Marne
- Créteil
- Fontenay-sous-Bois
- Joinville-le-Pont
- Limeil-Brévannes
- Maisons-Alfort
- Mandres-les-Roses
- Marolles-en-Brie
- Nogent-sur-Marne
- Noisau
- Ormesson-sur-Marne
- Périgny-sur-Yerres
- Le Perreux-sur-Marne
- Le Plessis-Trévisé
- La Queue-en-Brie
- Saint-Maur-des-Fossés
- Santeny
- Sucy-en-Brie
- Valenton
- Villecresnes
- Villeneuve-Saint-Georges
- Villiers-sur-Marne



Association loi 1901 subventionnée par le FIR  
Fonds d'Intervention Régional

## PARTAGE 94

### Une ÉQUIPE de COORDINATION

Gériatre – Oncologue – Médecin en soins palliatifs  
Infirmière – Psychologue – Ergothérapeute

#### POUR

- ⇒ Evaluer au domicile les besoins médicaux, nutritionnels, psychologiques et sociaux
- ⇒ Anticiper, trouver et mettre en place des réponses adaptées aux conséquences de la maladie
- ⇒ Coordonner et accompagner les interventions des professionnels sur les plans sanitaire, diététique, psychologique et social
- ⇒ Organiser et planifier le parcours de soins
- ⇒ Améliorer la qualité de vie en respectant les choix de la personne

#### Le Réseau de Santé peut effectuer

- ⇒ Un bilan médical, par le médecin spécialiste
- ⇒ Le suivi du plan d'aide et de soins personnalisé, par l'infirmière coordinatrice
- ⇒ Un soutien pour accompagner les changements ou les moments difficiles, par la psychologue
- ⇒ L'évaluation des risques et des difficultés liés à l'environnement (avec conseils et essais de matériels, rédaction d'un cahier des charges), par l'ergothérapeute

## A qui s'adresse PARTAGE 94 ?

- ⇒ Aux adultes domiciliés sur le territoire d'intervention, en situation de santé complexe [difficultés médicales, psychologiques, sociales]
  - Atteints de cancer
  - et/ou • Agés de 75 ans et plus atteints de pathologies chroniques évolutives et en risque de perte d'autonomie
  - et/ou • Agés de 60 ans et plus présentant des maladies chroniques invalidantes
  - et/ou • En phase palliative

Le Réseau de Santé intervient en partenariat avec le médecin référent, les professionnels hospitaliers, l'infirmier, le kinésithérapeute, le pharmacien, les services d'aide et de soins, ...

## Qui peut faire appel à PARTAGE 94 ?

- ⇒ La personne elle-même
- ⇒ L'entourage
- ⇒ Le médecin traitant ou tout autre professionnel sanitaire, social, médico-social

Toute entrée dans le Réseau de Santé  
nécessite l'accord conjoint de la personne et du médecin